

au château, pour la première fois après le retour de Leurs Majestés en cette capitale. Notre ministère a reçu, ces jours-ci, l'avis que le convoi suédois, qui étoit destiné pour les ports de France & la Méditerranée, aiant été dispersé par les gros vents, quelques bâtimens, qui en faisoient partie, chargés de bois, de fer & de goudron, avoient relâché aux Dunes, où l'amiral Drake, qui y commande la rade, les avoit fait arrêter; que le major Fleetwood, commandant une des frégates de l'escorte, y étant arrivé peu après, avoit réclamé les vaisseaux détenus, en déclarant à l'amiral Drake, " qu'en cas de refus, il se verroit obligé, conformément à ses instructions, de protéger son convoi & d'user de voies de fait, quoique très-inférieur en forces,; sur quoi le commandant anglois lui avoit répondu que, *s'il exécutoit cette résolution, il en résulteroit des suites très-fâcheuses*, ajoutant néanmoins qu'il *écrieroit en cour pour demander des ordres ultérieurs*. Ces ordres, ajoute-t-on, arrivés ensuite, portoient " que les vaisseaux resteroient, détenus jusqu'à ce qu'on les eût déchargés, & que la cargaison ainsi que le fret seroient payés aux propriétaires, ". Le baron de Nolrken, envoyé de Suede, que le major Fleetwood avoit aussi informé de ce qui venoit de se passer, lui écrivit, de son côté, d'acquiescer provisionnellement à ce qu'on exigeoit. L'on ignore si notre cour agréera de même un arrangement de cette nature.